

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Provence-Alpes-Côte d'Azur

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier (H/F), mission régionale
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33,1 K€ et 53,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u>	Le Luc (83)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} avril 2024

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Comporte six départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 48 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt très diversifiée, méditerranéenne et littorale, mais aussi montagnarde, impliquant des approches de gestion très variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique, un besoin de capitaliser les retours d'expériences de gestion pour mieux affronter l'avenir.



Description du poste

Dans le cadre des missions confiées, des déplacements sur l'ensemble de la Région sont prévus.

Ce poste comprend pour mission principale l'augmentation de la mobilisation de financements pour le renouvellement et l'amélioration de la forêt privée dans le cadre de financements obtenus par le CNPF PACA dans le cadre de la mesure ADEVBOIS.

- Identification des projets éligibles à la mesure France 2030,
- Animation pour mobiliser les propriétaires de secteurs touchés par le dépérissement (département des Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence),
- Prise de contact avec les propriétaires porteurs de projet pour les appuyer dans le montage de dossiers.

Et comme activités occasionnelles :

- Organisation de réunions de vulgarisation sur la thématique des aides disponibles pour l'amélioration et le renouvellement forestier principalement,
- Relations avec les partenaires locaux du CNPF : organisations professionnelles et élus locaux, territoires...

Profil recherché

Formation – expériences

- Ingénieur forestier ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint,
- Maîtrise et pratique du SIG (QGIS de préférence),

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative,
- Capacité de synthèse et de rédaction,
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes,
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe,
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation, ...
- Permis B obligatoire

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout d'un an de service, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...);
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CRPF : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Marie GAUTIER, responsable des Départements 06 et 83 : 06 84 50 22 43 - marie.gautier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **23 février 2024**, dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 impasse Ricard Digne
13004 MARSEILLE

paca@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **26 février 2024** dans les locaux du CNPF, à Marseille.